



Communiqué

Rue de Genève 85 à Lausanne

Une opération commune met un terme aux activités criminelles et restaure un climat serein dans le quartier

Entre février et octobre 2025, l'immeuble de la rue de Genève 85 a fait l'objet d'une opération menée par la Police municipale de Lausanne et la Police cantonale vaudoise, sous la conduite du Ministère public. Les investigations, ainsi que vingt-huit actions ciblées ont permis d'incriminer 187 personnes pour des faits en lien avec du trafic de stupéfiants, du blanchiment d'argent ou des cas de fraude à l'aide sociale.

Au printemps 2025, après plusieurs années durant lesquelles l'activité criminelle à la rue de Genève 85, malgré des interventions répétées de la Police municipale de Lausanne (PML), impactait la qualité de vie des habitantes et habitants du quartier, une opération a été lancée par la PML et la Police cantonale vaudoise (PCV), sous la direction du Ministère public (MP). La stratégie visait à s'attaquer simultanément au trafic de stupéfiants, au blanchiment d'argent et à la présence de personnes qui n'étaient pas les occupantes et occupants légitimes des appartements de cet immeuble.

Au total, 28 actions ciblées ont été réalisées conjointement, comprenant des perquisitions dans 82 espaces d'habitation de type chambre ou studio, ainsi que l'interpellation de 143 personnes. Au vu des éléments recueillis, les bénéfices générés par le trafic de stupéfiants sont estimés à plusieurs millions de francs. L'analyse des flux financiers se poursuit afin de déterminer le montant total des fonds blanchis.

Des faits de fraude aux assurances sociales ont également été découverts. Ils impliquent 41 personnes, principalement des couples se déclarant séparés alors qu'ils vivaient en réalité sous le même toit. Un ou une des conjoints, au bénéfice d'un faux bail à loyer, déclarait vivre à la rue de Genève 85, dans le but d'obtenir indûment des prestations sociales. Le montant du préjudice est estimé à près de 1,9 million de francs.

Le propriétaire de l'immeuble, pour avoir accepté le paiement de loyers par de l'argent issu du trafic de stupéfiants, le gérant et le concierge, notamment soupçonnés d'avoir fourni contre rémunération de faux baux à loyer et un service de boîtes aux lettres, font aussi l'objet de procédures pénales. Ils sont à ce stade au bénéfice de la présomption d'innocence.

Les opérations ont été coordonnées par la Police judiciaire municipale de Lausanne. Une cellule composée de 12 inspectrices et inspecteurs, appuyée ponctuellement par le personnel de la brigade des stupéfiants, a été mobilisée. Elle bénéficiait de l'appui de la PCV (Police de sûreté), avec le déploiement d'un inspecteur durant trois mois, ainsi que du soutien d'une analyste chargée des investigations financières du dossier. A noter encore que lors des interventions et perquisitions dans l'immeuble en question, entre 40 et 50 policières, policiers, inspectrices et inspecteurs issus de la PML et de la PCV ont à chaque fois dû être engagés.

L'opération a été menée à son terme et près de cent condamnations ont été prononcées par le MP cantonal STRADA et les tribunaux pour le volet stupéfiants. L'instruction pénale de plusieurs dizaines de dossiers se poursuit sous la conduite du MP d'arrondissement de Lausanne pour les cas de blanchiment et de fraude à l'aide sociale.



A ce jour, l'immeuble n'est plus occupé que par des locataires légitimes et les activités criminelles susmentionnées y ont cessé. Ce retour à la normale a également eu pour effet de restaurer un sentiment de sécurité auprès des habitantes et habitants du quartier.

Le procureur général, le conseiller municipal lausannois en charge de la sécurité et de l'économie, ainsi que les corps de police lausannois et vaudois se réjouissent de l'excellente collaboration réalisée dans cette opération marquante contre le narcotrafic, le blanchiment et la fraude.

Le Corps de police

Renseignements :

Gabriella Sconfitti, cheffe de la communication, Police municipale de Lausanne, pmlpressepolice@lausanne.ch, +41 21 315 33 66

Olivia Cutruzzolà, directrice a.i. Division communication et relations citoyennes, Police cantonale vaudoise, communication.police@vd.ch, +41 21 644 81 90

David Rodriguez, conseiller en communication, Direction de la sécurité et de l'économie, Ville de Lausanne, david.rodriguez2@lausanne.ch, + 41 78 774 83 71

Vincent Derouand, responsable de la communication, Ministère public, vincent.derouand@vd.ch, +41 76 615 54 66

Lien vers le communiqué du Ministère public du 4 décembre 2025 :

[Rue de Genève 85 à Lausanne: 41 personnes prévenues de fraude aux assurances sociales](#)

Lausanne, le 12 mai 2026